

Reçu Le

24 OCT. 2024

MAIRIE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GRENOBLE
CREST - VOLAND

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU

23/10/2024

N° E24000187 /38

Le président du tribunal administratif

Décision désignation commission ou commissaire du 23/10/2024

CODE : 6

Vu enregistrée le 15/10/2024, la lettre par laquelle Monsieur le maire de CREST-VOLAND demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet:

Projet de construction du télésiège cabines débrayables de la Logère en remplacement du télésiège débrayable de la Logère sur la commune de Crest-Voland Cohennoz (Savoie) ;

Vu le code de l'environnement ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2024 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Monsieur Denis BLAISE est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 2 : Monsieur Gabriel REY est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 3 : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 4 : La présente décision sera notifiée à Monsieur le maire de CREST-VOLAND, à Monsieur Denis BLAISE et à Monsieur Gabriel REY.

Fait à Grenoble, le 23/10/2024

Le vice-président,



Stéphane WEGNER